

Informations de base	
2025/2895(RSP)	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Objection formulée conformément à l'article 115, paragraphes 2 et 3, du règlement intérieur au projet de décision d'exécution de la Commission renouvelant l'autorisation de mise sur le marché de produits contenant du colza génétiquement modifié MON 88302, consistant en ce colza ou produits à partir de celui-ci, en application du règlement (CE) n° 1829 /2003 du Parlement européen et du Conseil	
Subject	
3.10.09.06 Agro-génétique, OGM	

Acteurs principaux			
	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	Commission au fond ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire	Rapporteur(e) BORZAN Biljana (S&D) HÄUSLING Martin (Greens/EFA) HAZEKAMP Anja (The Left)	Date de nomination 26/09/2025 26/09/2025 26/09/2025